

COMMUNIQUE

Rien ne va plus dans l'organisation des Conseils des Prud'hommes

Depuis maintenant plus de 3 ans, le personnel du greffe a diminué sur les deux Conseils des Prud'hommes.

Cela met en situation de risques psychosociaux le personnel du Greffe, et en souffrance l'organisation des audiences des bureaux de conciliation et de jugement.

Sur Evry, à noter que le pôle social croule sous les affaires. C'est ainsi que sans concertation appropriée avec le président et vice-président de ce Conseil, il a été décidé de mutualiser l'organisation du Conseil des Prud'hommes et du pôle social. Cette décision découle des conclusions de différents comptes-rendus et fait suite à un rapport de l'inspection générale de la justice. Il est à noter que les deux Conseils de l'Essonne n'ont pas été destinataires de ces comptes rendus et rapport afin de susciter un échange constructif avec les acteurs concernés. Malheureusement, cette refonte est très mal vécue par une partie de son personnel et les conseillers tant salariés qu'employeurs mis devant le fait accompli de cette nouvelle organisation.

Sur Longjumeau : Le déménagement du site et un manque de personnel de greffe ont généré un important retard d'audiences. Il aura fallu deux ans de bataille âpre, à la suite du transfert de lieu, pour stabiliser l'organisation du Conseil. A date, la situation est maintenant avec une organisation sereine dans l'ensemble, même s'il faudrait dans l'absolu un greffier par section. Ce qui n'est évidemment pas le cas actuellement.

En conclusion, qui pâtit finalement de ces différents dysfonctionnements ?

En premier lieu, le justiciable, mais aussi les greffiers qui se voient contraints pour certains de changer de poste ou d'accepter de voir le contenu de leur poste considérablement réduit. Pour d'autres, du fait d'un sous-effectif chronique, leur charge de travail est alourdie. Par voie de conséquence, ce personnel est amené à constater un cumul des audiences à tenir et se voit contraint d'en recourir à des renvois. Tout cela vient déstabiliser la relation avec les conseillers prud'hommes.

Certains sont mêmes à remettre leur démission avant terme de leur mandat ! Côté personnel du Greffe, des souhaits de mutation commencent à se faire ressentir.

Dans ce climat anxiogène et à un an de la fin des mandats des conseillers, il est à craindre que certains anciens conseillers compétents dans leur domaine soient conduits, par manque de sérénité dans l'exercice de leur mandat, à décider de ne pas renouveler leur mandat en fin d'année.

La question légitime qui se pose : Quel avenir souhaite-t-on donner, réellement, à la justice prud'homale ? Souhaite-t-on la fin de cette justice de proximité dont le paritarisme reste la clé de voûte de son fonctionnement ?

Contacts FO :

Christophe LE COMTE – Secrétaire Général UD FO 91 : 06-68-66-25-24

Hassiba CHOPLET-LASSOUED – Coordinatrice FO Conseil des Prud'hommes de Longjumeau : 06-64-12-81-71

Pascal SORIN – Coordinateur FO Conseil des Prud'hommes d'Evry : 06-12-65-97-41

Evry-Courcouronnes, le 12 décembre 2024

